

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 16 juin 2021

Toulouse Impact : lancement de la 2e édition
Soutien aux entreprises de l'économie sociale et solidaire

Toulouse Métropole réédite en 2021 l'appel à projets et les prix "Toulouse Impact" pour soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire.

Inscrits dans le Plan de relance pour l'emploi adopté le 12 juin 2020, à hauteur de 95 millions d'euros, Toulouse Métropole veut accompagner la relance de l'économie et de l'emploi par l'investissement public notamment en apportant son soutien à cette filière locale stratégique qu'est l'économie sociale et solidaire (ESS).

Les thématiques du programme sont celles des trois défis du projet **Toulouse Impact** labellisé « Territoire French Impact », porté par un collectif d'une vingtaine de partenaires de l'ESS avec Toulouse Métropole en cheffe de file.

Défi 1. Inclusion économique et sociale.

Défi 2. Economie circulaire et gestion des déchets.

Défi 3. Alimentation durable et agriculture urbaine.

L'**appel à projets 2021** est destiné aux projets d'ESS et d'innovation sociale en phase d'amorçage (ingénierie, expérimentation, preuve de concept, primo-lancement...), qu'il s'agisse d'une création d'entreprise ou d'une diversification d'activités. **Les 11 lauréats reçoivent un prix de 15.000 €** pour mener à bien leur projet.

Pour l'édition 2021, les **Prix Toulouse Impact** ont, eux, pour objectif d'encourager, promouvoir et accompagner dans leur développement les entreprises de l'ESS à fort impact social, particulièrement exemplaires, inspirantes et/ou innovantes. Cette année, 6 prix sont portés par Toulouse Métropole, le collectif Toulouse Impact en partenariat avec deux de ses membres : la Banque des Territoires et le Groupe des Chalets qui attribueront chacun un prix. **Les six lauréats remporteront 10.000 €.**

Calendrier

- 14 juin : ouverture de l'appel à candidatures
- 11 juillet à 23h59 : clôture de la réception des dossiers de candidature
- 12 juillet au 3 octobre : instruction des dossiers et jurys de sélection
- 4 octobre au 8 octobre : notification de la décision des jurys aux candidats
- 15 octobre : annonce des lauréats dans le cadre d'un événement de remise des prix

>> Pour plus d'informations sur l'AAP et les Prix sur toulouse-metropole.fr

Contacts presseToulouse Métropole : **Stéphanie ARNAUD** - 05.61.22.21.47Banque des Territoires : **Céline VALLEE** - 05.62.73.61.56Groupe des Chalets : **Brigitte DELORME** - 05.62.13.25.05

Ce communiqué de presse est édité par Toulouse Métropole. Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).